

**PROCES VERBAL D'ELECTIONS COMPLEMENTAIRES  
AU COMITE DIRECTEUR  
DE LA FEDERATION FRANCAISE DE PELOTE BASQUE**

Le soussigné Jean Paul GIBERT, agissant en tant que Président de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales de la Fédération Française de Pelote Basque (FFPB), en suite à l'élection du 7 Décembre 2024, a établi ainsi qu'il suit le présent Procès-Verbal des trois élections complémentaires au Comité Directeur de la Fédération Française de Pelote Basque par application des règlements fédéraux et du chapitre 2 du titre 3 du Code du Sport.

Les élections complémentaires concernent les représentants du Collège des Arbitres, ceux du Collège des Entraîneurs fédéraux, ceux du collège des Sportifs de haut niveau.

Il a été constaté que la procédure à suivre fut respectée dans les trois cas :

- Courrier officiel du nouveau Président de la FFPB visant à la constitution d'une commission de dix membres des entraîneurs fédéraux en date du 10 décembre 2024 en vue de la désignation de deux représentants
- Courrier officiel du nouveau Président de la FFPB visant à la constitution d'une commission de dix membres de sportifs de haut niveau en date du 10 décembre 2024 en vue de la désignation de deux représentants
- Courrier officiel du nouveau Président de la FFPB visant à la constitution d'une commission des Arbitres en date du 18 décembre 2024 en vue de la désignation de deux représentants
- Fixation à la date du 3 janvier 2025 de la tenue de la réunion de la commission des Arbitres en vue de la désignation des deux représentants au Comité Directeur de la Fédération
- Fixation à la date du 7 janvier 2025 de la tenue des réunions de la commission des Entraîneurs et Sportifs de haut niveau en vue de la désignation des deux représentants au Comité Directeur de la Fédération
- Tenue effective à ces dates des trois réunions.

Il résulte de ces trois réunions les élections suivantes :

- Collège des Arbitres : Madame Argia Olcomendy - Monsieur Laurent De Elizondo
- Collège des Sportifs de haut niveau : Madame Joana Dutaret-Bordagaray - Monsieur Eric Irastorza
- Collège des Entraîneurs : Madame Maritxu Housset Chapelet – Monsieur Jean-Pierre Michelena.

En suite à ces trois élections complémentaires, la Commission de Surveillance des Opérations Electorales a pris acte que les conditions juridiques exigées pour chaque membre désigné étaient bien respectées et qu'il en allait de même de l'obligation de parité entre les femmes et les hommes.

Le nouveau Comité Directeur de la FFPB est ainsi totalement pourvu (40 membres).

En foi de quoi il a été établi le présent Procès-Verbal.

Fait à Bayonne le 9 Janvier 2025

Pour la Commission de Surveillance des Opérations Electorales.

Jean Paul GIBERT  
Président

